

**VŒU DE L'OPPOSITION MUNICIPALE  
DEMANDANT UN MORATOIRE JUSQU'AUX PROCHAINES ELECTIONS  
MUNICIPALES SUR LA VENTE DE L'EX CONSERVATOIRE**

Considérant que, s'agissant du devenir des bâtiments de l'ex Conservatoire de la rue du Dr Soubise, la précédente municipalité avait engagé un processus de co-élaboration (décision partagée élus-citoyens) et que l'actuelle municipalité s'était engagée à ne pas les vendre,

Considérant que les besoins des habitants et d'équipements publics doivent être préalablement réévalués, qu'il est indécent de brader le patrimoine communal et d'y dépenser un million d'euros d'argent public pour rénover une salle existante (alors qu'une grande salle accessible peut être rendue publique à peu de frais dès à présent),

Considérant la situation financière de la commune, la nécessité d'un débat démocratique apaisé et l'irréversibilité de telles décisions à quelques mois des prochaines élections municipales,

**VŒU**

***Le Conseil Municipal de Fontenay-aux-Roses, réuni en séance ordinaire le lundi 17 décembre 2018, demande un moratoire :***

- ***jusqu'aux prochaines élections municipales sur la vente de l'ex Conservatoire ;***
- ***Sur les travaux prévus dans l'attente d'une description précise de leur nature et d'une simulation détaillée de leur impact sur la situation financière de la ville.***